



RAPPORT D'ACTIVITE

Rapport d'activité annuel 2025

Nombre de personne accompagnées : 22

Nombre de femmes : 18

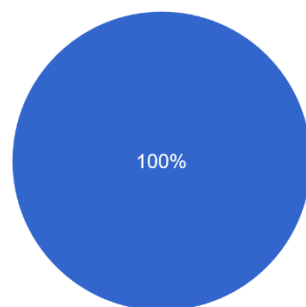
Nombre d'hommes : 4

Nombre total de dossiers entrés en accompagnement : 24

Abandon : 1 (motif personnel du candidat)

Avez-vous déposé votre Livret 2 ou finalisé votre accompagnement sur l'année 2025?

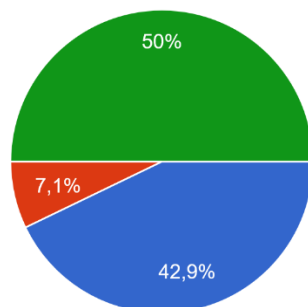
14 réponses



● Oui
● Non c'est en cours

Avez-vous obtenu votre diplôme totalement?

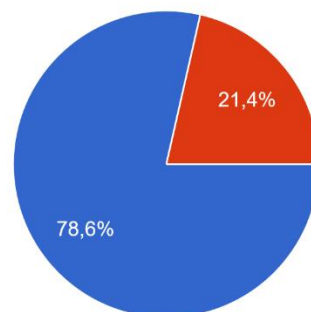
14 réponses



- Oui
- Non mais partiellement
- Non aucun module obtenu
- Je suis en cours d'accompagnement

Disponibilité du secrétariat

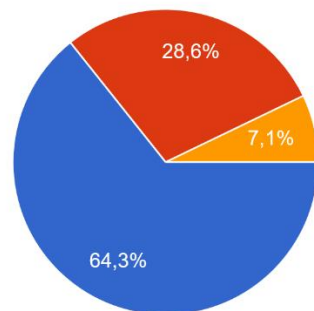
14 réponses



- Tout à fait satisfait
- Satisfait
- Peu satisfait
- Pas du tout satisfait
- Ne souhaite pas se prononcer

Communication avec le secrétariat

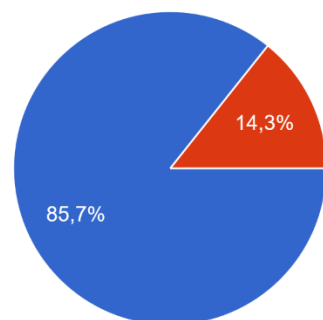
14 réponses



- Tout à fait satisfait
- Satisfait
- Peu satisfait
- Pas du tout satisfait
- Ne souhaite pas se prononcer

Disponibilité de la formatrice

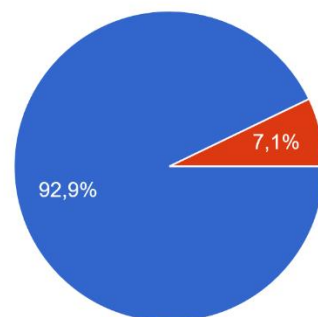
14 réponses



- Tout à fait satisfait
- Satisfait
- Peu satisfait
- Pas du tout satisfait
- Ne souhaite pas se prononcer

Communication avec la formatrice

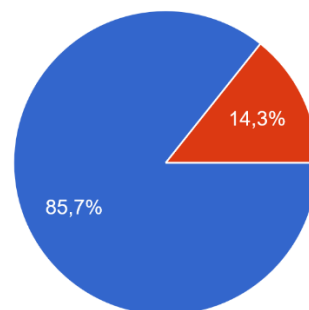
14 réponses



- Tout à fait satisfait
- Satisfait
- Peu satisfait
- Pas du tout satisfait
- Ne souhaite pas se prononcer

Informations sur les modalités d'accompagnement

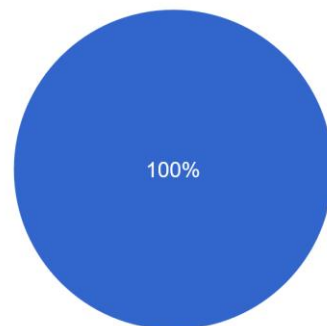
14 réponses



- Tout à fait satisfait
- Satisfait
- Peu satisfait
- Pas du tout satisfait
- Ne souhaite pas se prononcer

Horaires des sessions d'accompagnement

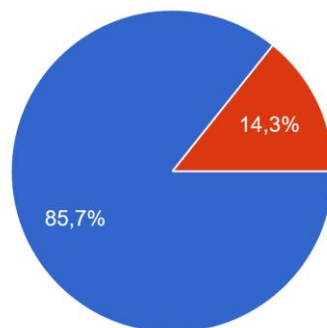
14 réponses



- Tout à fait satisfait
- Satisfait
- Peu satisfait
- Pas du tout satisfait
- Ne souhaite pas se prononcer

Proposition détaillée et chiffrée des modalités d'accompagnement

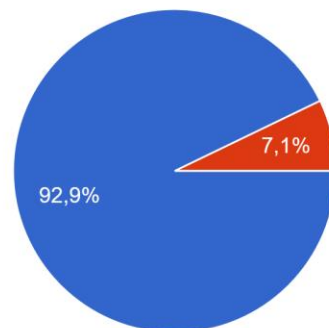
14 réponses



- Tout à fait satisfait
- Satisfait
- Peu satisfait
- Pas du tout satisfait
- Ne souhaite pas se prononcer

Individualisation de l'offre d'accompagnement

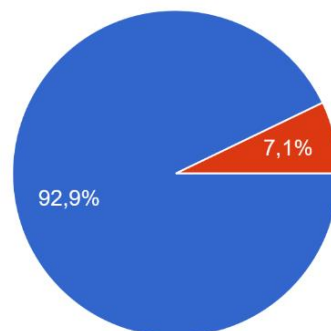
14 réponses



- Tout à fait satisfait
- Satisfait
- Peu satisfait
- Pas du tout satisfait
- Ne souhaite pas se prononcer

Progressivité des étapes d'accompagnement

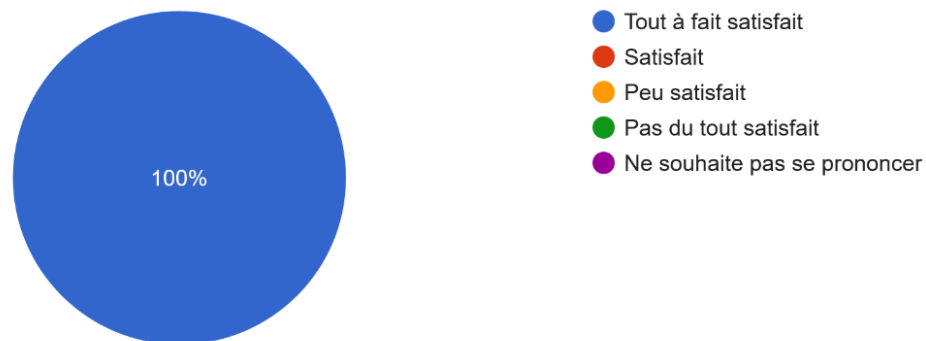
14 réponses



- Tout à fait satisfait
- Satisfait
- Peu satisfait
- Pas du tout satisfait
- Ne souhaite pas se prononcer

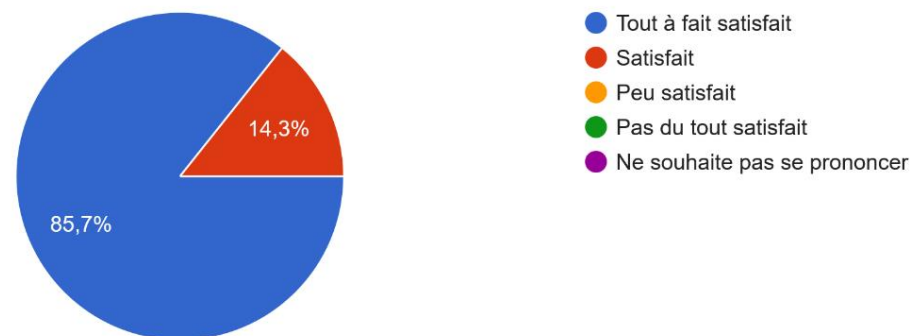
Réalisation de l'ensemble des étapes d'accompagnements prévues

14 réponses



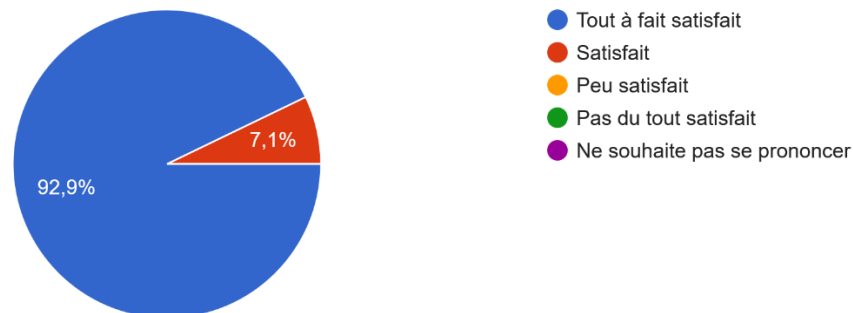
Apports théoriques réalisés

14 réponses



Analyses et commentaires de la qualité des écrits.

14 réponses



Taux de réussite et indicateurs de validation

Notre organisme accompagne des candidats dans leur démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour une diversité de diplômes, parmi lesquels le CAFDES (Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'Intervention Sociale) occupe une place importante.

Les résultats finaux de la démarche (validation totale, validation partielle ou non-validation) ne sont connus qu'après le dépôt du livret 2 et le passage du candidat devant le jury. Or, ces étapes interviennent souvent plusieurs mois après la fin de l'accompagnement.

En conséquence :

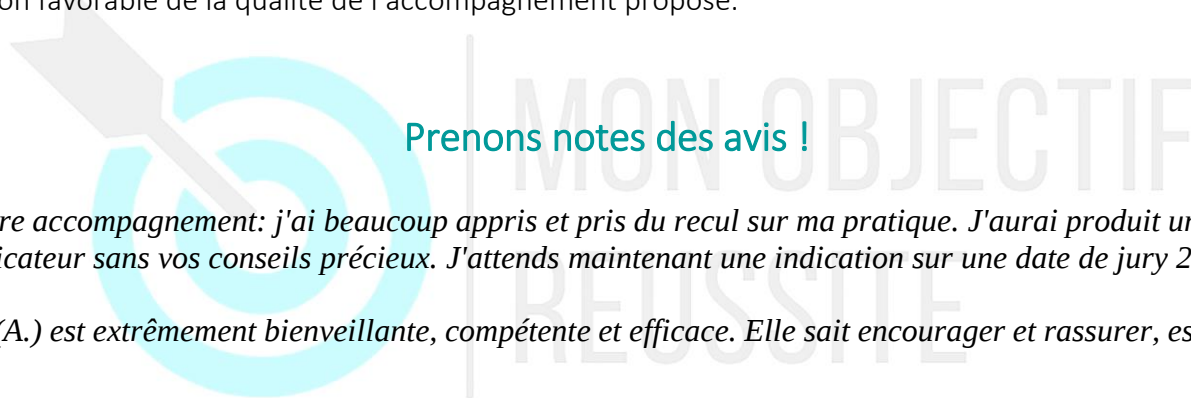
Nous ne disposons pas systématiquement d'une visibilité immédiate sur les résultats obtenus par les candidats accompagnés. En effet, les candidats ne nous transmettent pas toujours leur notification à l'issue du jury. Lorsque l'accompagnement est réalisé dans le cadre de France VAE, l'information peut également nous être communiquée par l'intermédiaire de la plateforme, parfois plusieurs mois après le passage devant le jury.

À ce jour, les retours dont nous disposons, notamment à travers les échanges avec les candidats et les témoignages reçus, font état de validations totales ou partielles. Toutefois, en l'absence de données exhaustives pour l'ensemble des candidats accompagnés, nous ne sommes pas en mesure de communiquer un taux de réussite global ou par diplôme suffisamment fiable et consolidé.

Taux de satisfaction

Concernant la satisfaction, celle-ci est actuellement appréciée de manière qualitative, notamment à travers les retours spontanés des candidats accompagnés. Plusieurs témoignages recueillis sont d'ailleurs reproduits dans le présent rapport.

À ce jour, aucun taux de satisfaction chiffré et consolidé n'est formalisé. Les retours recueillis sont néanmoins très majoritairement positifs et traduisent une appréciation favorable de la qualité de l'accompagnement proposé.



Prenons notes des avis !

« Je vous remercie de votre accompagnement: j'ai beaucoup appris et pris du recul sur ma pratique. J'aurai produit un écrit qui ne correspondait pas aux attentes du certificateur sans vos conseils précieux. J'attends maintenant une indication sur une date de jury 2026. Merci à vous. »

« Mon accompagnatrice (A.) est extrêmement bienveillante, compétente et efficace. Elle sait encourager et rassurer, est disponible et réactive. Un grand merci à elle! »

« Merci à A. pour son entrain et son implication ».

« Je suis ravie de votre accompagnement J'attends la suite pour l'oral en vous remerciant sincèrement »

« Je vous remercie pour la qualité de l'accompagnement, qui nous pousse à aller encore plus loin et produire la meilleure version possible de notre livret 2 »

« C. est une accompagnatrice au top »

Items de vigilance

Analyse des causes d'abandon, motifs d'insatisfaction et plan d'actions d'amélioration

Notre organisme s'efforce de comprendre et de prévenir les abandons ou les insatisfactions des candidats. Dans la majorité des cas, les abandons constatés résultent de causes extérieures à notre accompagnement : disponibilité fluctuante des candidats, changements professionnels ou personnels, ou circonstances exceptionnelles.

Identification et réflexion sur les causes d'abandon et motifs d'insatisfaction :

- Disponibilité restreinte ou aléas professionnels des candidats qui retardent voire empêchent le dépôt du Livret 2.
- Événements de vie personnelle (santé, urgences familiales) limitant la poursuite de l'accompagnement.
- Difficultés techniques ou administratives dans la préparation des pièces justificatives.

Plan d'action d'amélioration et mise en œuvre d'actions spécifiques :

- Renforcement de la communication initiale pour clarifier les attentes et les contraintes.
- Suivi plus étroit des échéances et des disponibilités des candidats pour anticiper les besoins d'adaptation.
- Souplesse dans les modalités de l'accompagnement pour tenir compte des réalités personnelles des candidats.
- Dialogue permanent avec les candidats pour détecter rapidement les signes de désengagement.

Analyse des causes d'abandon, des motifs d'insatisfaction et plan d'action d'amélioration.

Notre organisme porte une attention particulière à l'identification et à la prévention des situations susceptibles de conduire à un abandon, à un désengagement ou à une insatisfaction au cours de l'accompagnement VAE.

Les situations rencontrées ou signalées font principalement apparaître des facteurs liés à la disponibilité des candidats, à l'évolution de leur situation professionnelle ou personnelle, ainsi qu'aux contraintes administratives inhérentes à la démarche de VAE.

Identification des causes d'abandon ou de désengagement et des difficultés rencontrées :

- Disponibilité réduite ou contraintes professionnelles pouvant entraîner un ralentissement de la démarche et retarder le dépôt du livret de validation ;
- Événements personnels ou familiaux susceptibles d'interrompre temporairement ou durablement la démarche ;

- Difficultés à maintenir une implication régulière dans un parcours qui s'inscrit parfois sur plusieurs mois ;
- Difficultés administratives ou techniques liées à la constitution du dossier, au rassemblement des pièces justificatives ou à l'utilisation des différentes plateformes ;
- Décalage éventuel entre le rythme initialement envisagé et les possibilités réelles du candidat.

À ce jour, les retours recueillis ne font pas apparaître de motif d'insatisfaction récurrent directement lié à la qualité de l'accompagnement. Les observations et retours des candidats restent néanmoins pris en compte dans une logique d'amélioration continue.

Plan d'actions et d'amélioration de la qualité - 2025

Mon Objectif Réussite

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue, Mon Objectif Réussite analyse le déroulement des accompagnements VAE, les difficultés rencontrées par les candidats, les éventuels abandons, les retours des bénéficiaires ainsi que les résultats portés à sa connaissance.

À partir des constats réalisés, plusieurs axes d'amélioration sont retenus pour 2025.

1. Simplifier l'entrée dans l'accompagnement VAE

Constat :

L'entrée dans un parcours VAE peut être complexifiée par les différentes démarches administratives à accomplir et par les évolutions du dispositif.

Action d'amélioration :

Simplifier et sécuriser l'entrée en accompagnement en prenant notamment appui sur le dispositif France VAE lorsque le parcours et la certification concernés le permettent. Renforcer l'information apportée au candidat sur les différentes étapes préalables à son accompagnement et l'orienter dans ses démarches lorsque cela est nécessaire.

Objectif :

Faciliter l'entrée effective en accompagnement et limiter les difficultés administratives susceptibles de retarder le démarrage du parcours.

2. Améliorer le recueil des résultats après le passage devant le jury

Constat :

Les résultats des candidats ne sont pas systématiquement connus de Mon Objectif Réussite. Le passage devant le jury peut intervenir plusieurs mois après la fin de l'accompagnement et la transmission du résultat par le candidat n'est pas systématique.

Action d'amélioration :

Engager une réflexion sur les modalités permettant d'améliorer le retour des résultats des candidats après leur passage devant le jury et systématiser, lorsque cela est possible, la sollicitation des candidats dont le résultat n'est pas connu.

Objectif :

Améliorer progressivement la fiabilité et l'exhaustivité des indicateurs relatifs aux résultats des candidats accompagnés.

3. Poursuivre la personnalisation des rythmes d'accompagnement

Constat :

Les candidats à la VAE doivent concilier leur parcours avec des contraintes professionnelles et personnelles susceptibles d'entraîner des périodes de moindre disponibilité.

Action d'amélioration :

Poursuivre l'individualisation du calendrier et du rythme des accompagnements en fonction de la situation du candidat et des aléas rencontrés au cours de son parcours.

Le calendrier peut ainsi être réajusté lorsque cela est nécessaire et compatible avec les échéances de la certification et les conditions de financement de l'accompagnement.

Objectif :

Préserver la continuité du parcours malgré les aléas rencontrés et réduire les risques de décrochage ou d'abandon.

4. Adapter l'organisation des sessions pour anticiper les aléas

Constat :

Des événements personnels ou professionnels imprévus peuvent conduire à l'annulation ou au report d'une séance et ralentir l'avancement du candidat.

Action d'amélioration :

Proposer une organisation et une planification des temps d'accompagnement permettant, dans la mesure du possible, d'absorber les aléas pouvant survenir au cours du parcours. Prévoir une marge suffisante entre les dernières séances programmées et les principales échéances de dépôt ou de jury lorsqu'elles sont connues.

Objectif :

Éviter qu'un aléa ponctuel compromette le respect des échéances du parcours VAE.

5. Systématiser l'analyse des abandons

Constat :

Tout abandon constitue une source d'information permettant d'interroger les conditions de déroulement du parcours et d'identifier d'éventuelles actions préventives.

Action d'amélioration :

Procéder systématiquement à l'analyse de chaque situation d'abandon afin d'en identifier la cause : contraintes personnelles, contraintes professionnelles, manque de disponibilité, difficultés administratives, difficultés liées au travail attendu, changement de projet ou toute autre cause portée à notre connaissance.

Déterminer, à partir de cette analyse, si l'abandon aurait pu être prévenu par une adaptation de l'accompagnement et, le cas échéant, définir une action d'amélioration.

Objectif :

Mieux comprendre les causes d'abandon et distinguer les situations sur lesquelles l'organisme peut agir de celles qui relèvent de facteurs extérieurs à l'accompagnement.

6. Renforcer la préparation à l'épreuve orale

Constat :

La présentation devant le jury constitue une étape déterminante du parcours VAE et nécessite une préparation spécifique, complémentaire au travail réalisé pour la constitution du dossier de validation.

Action d'amélioration :

Renforcer l'accompagnement consacré à la préparation de l'épreuve orale en travaillant notamment la présentation du parcours et des compétences du candidat, sa capacité à expliciter et argumenter son expérience professionnelle ainsi que sa préparation aux échanges et questionnements du jury.

Développer les mises en situation et simulations d'entretien afin de permettre au candidat de se préparer aux conditions de l'épreuve.

Objectif :

Permettre au candidat d'aborder l'épreuve orale avec une meilleure maîtrise de son parcours, de son dossier et de l'argumentation de ses compétences.

7. Suivi des actions d'amélioration

Action d'amélioration	Modalités de suivi	Évaluation prévue
Simplification de l'entrée en accompagnement et appui sur France VAE	Suivi des difficultés rencontrées lors de l'entrée en parcours	Identification d'une diminution ou non des difficultés administratives
Amélioration du retour des résultats	Suivi des résultats connus et des résultats restant à recueillir	Évolution de la proportion de résultats effectivement connus
Personnalisation des rythmes d'accompagnement	Traçabilité des adaptations et reports nécessaires	Analyse de la continuité des parcours concernés
Organisation des sessions permettant d'anticiper les aléas	Analyse des reports et de leurs conséquences sur les échéances	Vérification du maintien du parcours malgré les aléas rencontrés
Analyse systématique des abandons	Identification et classement de la cause de chaque abandon	Identification des abandons potentiellement évitables et des mesures pouvant être prises
Renforcement de la préparation orale	Suivi des séances consacrées à l'oral et des simulations réalisées	Retours des candidats et résultats des jurys lorsqu'ils sont disponibles

8. Bilan

Ces actions traduisent la volonté de Mon Objectif Réussite de faire évoluer ses pratiques à partir des constats issus des accompagnements effectivement réalisés.

Une attention particulière est portée en 2025 à la **sécurisation du parcours dans sa globalité**, depuis l'entrée en VAE jusqu'à la préparation du candidat à son passage devant le jury.

La personnalisation de l'accompagnement demeure un axe central de la démarche qualité. Elle vise notamment à prendre en compte les contraintes et aléas susceptibles d'affecter la disponibilité des candidats, tout en maintenant une progression compatible avec les échéances du parcours.

L'analyse systématique des abandons et l'amélioration du recueil des résultats doivent parallèlement permettre à Mon Objectif Réussite de disposer d'informations plus précises pour évaluer ses pratiques et déterminer les nouvelles actions d'amélioration à engager.

Plaintes/réclamations/aléas et difficultés : 0

Statistiques 2025 (passage d'épreuves)							
Résultats aux passages des épreuves		Validation Totale	Validation de 1 à 3 blocs	Non validation	Non Communiqué	Abandon candidat	TOTAL
	CAFDES	6	2 (3 blocs)	0	1	0	9
	CAFERUIS	0	1	0	0	0	1
	DEME	0	0	0	0	0	0
	DEAES	2	0	0	0	0	2
	DEASS	2	0	0	2	1	5
	DEES	3	0	0	0	0	3
	SECR AMS	0	0	0	0	0	0
	DEAS	0	0	0	0	0	0
	DEEJE	0	0	0	1	0	1
	AVAF	0	0	0	0	0	0
	DEAP	0	0	1	0	0	1
	TOTAL	13	3	1	4	1	22



MON OBJECTIF
REUSSITE

NOUS CONTACTER:

-  www.monobjectifreussite.com
-  monobjectifreussite@gmail.com
-  06 07 88 61 89
-  [linkedin.com/in/mon-objectif-reussite-56b013224](https://www.linkedin.com/in/mon-objectif-reussite-56b013224)